



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
séance du Mardi 15 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, quinze avril à vingt heure et trente minutes , le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le deux avril, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS.

Absents excusés : Bertrand FOPPA, Bertrand ALEXANDRE, Vanessa VIALETES.

Secrétaire de séance : Didier BOURG

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	7	0	7

N°2025-04-04

7.1.5

Approbation du Compte de Gestion 2024- Budget Annexe Lotissement

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Compte de Gestion 2024 du budget annexe Lotissement tel qu'il a été établi par Monsieur le Trésorier d'Albi Ville et Périphérie :

Résultats budgétaires de l'exercice

32621 - LOT DU BOURG SAINTE-CROIX

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	53 288,62	122 481,16	175 769,78
Titres de recette émis (b)		8 982,24	8 982,24
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		8 982,24	8 982,24
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	21 641,17	122 481,16	144 122,33
Mandats émis (f)	21 053,18	6 193,22	27 246,40
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	21 053,18	6 193,22	27 246,40
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		2 789,02	
(h - d) Déficit	21 053,18		18 264,16

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents et des membres représentés :

- **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2024. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance
Didier BOURG